



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 22 novembre 2019

Étaient présents : Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mme MM. VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel
adjoints, ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers
délégués aux adjoints, PEREAUX Laurence, TOTTOLI Denis, conseillers municipaux
Absente a donné pouvoir : Mme GALLET Aurore à Mme VALDENAIRE Sylviane.

Absente : Mme HERAULT Charlotte

Secrétaire de séance : Mme PEREAUX Laurence a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire informe que depuis le dernier conseil il y a eu :

* le décès de :

- Gilles GUERRE le 09 novembre 2019, résidant 9 route du Maillebourg et né le 6 décembre 1956.

Il renouvelle ses sincères condoléances à la famille.

* Pas de naissance ni de mariage depuis le dernier conseil.

Information :

Modification de la délibération n° 3-2019/11/035: distraction d'une parcelle forestière "Le Breuchot"

Modification de la délibération n° 03-2019/11/045 : suppression de la DETR (report à un prochain conseil et remplacé par le recrutement d'un agent temporaire pour accroissement d'activité en administratif).

Ajout à la délibération n° 03-2019/11/047 : Modification de rémunération d'un poste permanent pourvu par un contractuel.

Ces 3 modifications à l'ordre du jour sont approuvées par le Conseil Municipal.

Délibération 3-2019/11/035: Distraction d'une parcelle forestière "Le Breuchot"

Le Conseil municipal accepte la distraction de la parcelle G807 "Le Breuchot" d'une superficie de 3ha 27a 40ca pour régularisation.

Délibération 3-2019/11/036 : Frais NAP école de Servance 2017/2018 suite et fin. Le conseil municipal accepte la participation au solde des frais des Nouvelles Activités Périscolaires pour 2017/2018 s'élevant à 4 096.90 € pour 22 enfants de la commune de Haut du Them- Château Lambert

Délibération 3-2019/11/037: Frais accueil de loisirs des mercredis. Le conseil municipal accepte la participation aux frais liés à l'accueil de loisirs les mercredis des enfants de Haut du Them- Château Lambert inscrits à l'école de Servance et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération 3-2019/11/038 : Convention de participation financière aux frais de scolarité et avenant 3. Le conseil municipal approuve le tarif annuel pour 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021, soit 250 € par enfant de Haut du Them- Château Lambert scolarisé à l'école de Servance. Il autorise le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention relative à la participation aux frais de scolarité.

Délibération 3-2019/11/039 : Subvention à l'Amicale PARTISAN 70. Le conseil municipal accepte d'allouer une subvention de 80 € à l'Amicale Partisan 70 afin de

couvrir les frais occasionnés par leur présence à la cérémonie de la Libération le 17 novembre 2019.

Délibération 3-2019/11/040 : Location de terrain "le Maillebourg". Acceptation de la résiliation du bail du terrain par le locataire actuel et autorise le Maire à signer le contrat de bail avec les prochains locataires au tarif de 20 € par an revalorisé tous les 3 ans suivant l'indice de fermage.

Délibération 3-2019/11/041 : Natura 2000 ajustement de périmètre du site "Forêts, landes et marais des Ballons d'Alsace et de Servance). Le conseil municipal après en avoir délibéré par 9 voix pour et une voix contre, donne un avis favorable au projet de modification de périmètre au titre de la Directive Habitats Naturels Faune Flore et de la Directive Oiseaux Sauvages.

Délibération 3-2019/11/042 : Assurance du personnel et augmentation du taux de cotisation des agents CNRACL. Approbation du certificat d'adhésion au contrat d'assurance souscrit par le Centre de Gestion de Haute Saône auprès de SOFAXIS/CNP assurances.

Délibération 3-2019/11/043: Décision modificative au budget communal : Acceptation de la décision modificative au budget communal pour l'achat du bar restaurant du centre et pour son financement.

Achat restaurant : 98 000 € / achat licence 26 000 € par un emprunt de 95 000 €

Délibération 3-2019/11/044 Emprunt pour l'achat du Bar Restaurant du Centre : Le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 95 000 € sur 12 ans auprès du Crédit Agricole de Franche Comté pour l'achat du Bar restaurant du centre et approuve le tableau d'amortissement. Il autorise le Maire à signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette opération.

Délibération 3-2019/11/045 : Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent face à un accroissement d'activités en administratif: Acceptation du recrutement d'un agent contractuel à temps non complet lié à un accroissement temporaire d'activités relevant de la catégorie C. Il autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération 3-2019/11/046 : Aide pour voyage scolaire en Sicile organisé par le Lycée Colomb de Lure. Le conseil municipal accepte d'octroyer une participation à hauteur de 50 € par élève du Lycée Colomb de Lure habitant à Haut du Them-Château Lambert et participant au séjour en Sicile.

Délibération 3-2019/11/047 : Modification de rémunération d'un poste permanent pourvu par un contractuel . Modification du niveau de rémunération pour un poste de 2ème classe à temps non complet et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération 3-2019/11/048 : Aménagement forestier 2020 -2039 Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier 2020-2039 présenté par les agents de l'ONF.

Questions diverses :

- **Le dernier Conseil Communautaire** s'est tenu le 20 novembre 2019 au bureau de la CCME à Melisey, Hubert Claudel et Sylviane Valdenaire y étaient présents.

- **Zones blanches et Internet** : Les travaux sont en cours, le relais sera installé dès que le plancher dans le clocher sera posé.

- **Cimetière** : Mise en place par Finalys, selon le contrat établi avec eux, de la "Procédure de Reprise des concessions funéraires en état d'abandon" dans les 2 cimetières de Haut du Them et Château Lambert.

- **Recensement de la population** : Il aura lieu de jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020 par 2 agents recenseurs. Sylviane Valdenaire est coordonnateur communal avec l'appui de Martine Lamboley, la secrétaire.

- **Commission** : Le Conseil Municipal des jeunes s'est réuni le 25 octobre 2019